

Année scolaire 2020 -2021

## Compte rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école

En date du 5 novembre 2020

### Les membres du conseil :

**La directrice** présidente Mme Anne COMTE

**M. le Maire** : Monsieur Hervé CAGNARD

**Les maîtres de l'école:** Mme GROUHEL Céline - Mme PALMER Alexia

### **Les représentants des parents d'élèves**

Titulaires : Mr MARION Thibault- Mr NDIAYE Malick –(excusé)- Mme MOREAU Servane –

Suppléants Mme MOUTARLIER Gaëlle(excusee) – Mme NIVES Jennifer - Mme TOUDRET Julie(excusee) -

**Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale** de la circonscription d'Auray (excusé)

**Monsieur le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale** : Mr Denis LECLERC

**La directrice des services techniques:** Mme CAUSSIN Maud

### **Ordre du jour**

#### Point 1

#### **Règlement du conseil d'école**

Tour de table, présentation des nouveaux parents élus. Mr Leclerc, délégué départemental de l'Éducation Nationale, explique son rôle: veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école. Le règlement du Conseil d'école est lu et adopté.

#### Point 2

#### **Règlement intérieur/Point Covid**

Le règlement de l'école est modifié (ajout paragraphe concernant le protocole sanitaire). Il est lu et adopté à l'unanimité. Il sera transmis aux familles pour signature. Le protocole leur a déjà été envoyé avant la rentrée du 2 novembre.

L'équipe enseignante ayant fait le choix à la rentrée de septembre de laisser en place les règles de non brassage des classes qui avaient été instaurées en juin, le nouveau protocole amène peu de changement dans la vie de l'école, hormis le port du masque pour les enfants à partir du CP.

#### Point 3

#### **Effectifs de l'école et organisation pédagogique**

**Une classe en Maternelle : 20 élèves, 2 TPS /7 PS /8MS /3GS**

**Deux classes en Élémentaire CP/CE1/CE2/ : 8CP /8CE1 /6 CE2 et CM1/CM2 /14CM1/ 8/CM2**

- Avec un total de 64 élèves, et 3 enfants de TPS attendus courant 2021, l'école maintient ses effectifs. Le maire affirme la volonté de la nouvelle équipe municipale de travailler à des projets permettant à des jeunes familles de s'installer sur la commune, malgré un PLU qui donne peu de latitude. L'obtention du label UNESCO donnerait des subventions et des ouvertures dans cette optique.
- Dans chaque classe au moment des réunions de parents, un point a été fait sur les évaluations de début d'année et sur ce qui est mis en place au premier trimestre pour consolider certains apprentissages encore fragiles du fait du confinement du printemps dernier.

#### Point 4

#### **Travaux réalisés et prévus**

Intervention de Maud Cassin, DST: le 6 octobre, une commission de sécurité ERP, après visite approfondie de l'école a émis un avis favorable sur les bâtiments et leur entretien. Durant l'été, les toilettes filles ont été refaites :sols/plafonds/urinoirs. Des travaux à venir courant 2021 ont été validés (réfection du préau entre les 2 classes élémentaires, bardage salle pluridisciplinaire à consolider, façade repeinte entrée école). Ces travaux d'envergure, ainsi que l'entretien courant, témoignent de l'intérêt que la municipalité accorde à l'école, à la sécurité et au bien-être des élèves.

L'équipe enseignante remercie également Philippe Guillot, référent école des services techniques, toujours présent au moindre souci, et qui participe très activement à l'embellissement de nos locaux.

#### Point 5

#### **Projets pédagogiques et sorties envisagées**

#### **PROJET INTER CYCLES :**

- Poursuite du travail autour de notre AME , report de l'intervention des étudiants en gestion et protection de la nature du lycée de Kerplouz à cause du covid. 2 interventions autour de la laisse de mer et financées par le PNR sont programmées.
  - Un spectacle musical sous l'égide des Jeunesses Musicales de France
  - Un projet Musique avec 2 parents d'élèves avec un concert accessible à tous
  - Cinécole : 3 séances de cinéma d'art et d'essai sont programmées à Ti Hanok à Auray avec une première sortie avant Noël.
- Des sorties et interventions sont reportées à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire.

## ELEMENTAIRE

Voile en CM en juin, natation en cycle 2 avec 8 demi-journées consécutives en juin.

Poursuite du jardin scolaire, du journal d'école et des opérations solidarité-école-Laos.

Participation active des élèves du CP au CM2 aux commémorations au côté de la commune. (celle du 11 novembre est annulée)

Projet d'un conseil municipal des jeunes.

Le maire signale que le marché de Noël organisé par l'Amicale des parents d'élèves dans le bourg le samedi 12 décembre est pour l'instant toujours maintenu.

### Point 6

#### **Aide aux devoirs**

Aide aux devoirs: le jeudi de 16h30 à 17h30 => sur proposition des enseignantes pour les enfants qui ont besoin d'un soutien particulier (liaison entre les deux bénévoles et les maitresses) En suspens durant le temps du confinement.

### Point 7

#### **Les rythmes scolaires**

Suite à une suggestion d'un parent de maternelle de revoir les rythmes pour permettre aux enfants de récupérer avec une pause le mercredi et un début de journée plus tardif, Mme Palmer note en effet une accumulation de fatigue au cours de la semaine pour les enfants de maternelle.

Deux écoles seulement sur la circonscription d'Auray sont encore à 4 jours et demi. Alexia Palmer indique que de nombreuses réunions et formations ont lieu le mercredi matin et qu'elle ne peut ainsi pas participer cette année à des formations qui l'intéresseraient.

La décision est prise de consulter l'ensemble des parents sur ce sujet au moyen d'un questionnaire, proposé par la municipalité, et qui va être élaboré en concertation avec les membres du conseil d'école. Ce devrait être fait pour avoir les résultats de cette enquête en début d'année 2021 avant le deuxième conseil d'école.

### Point 8

#### **Questions de parents**

-Rythmes scolaires (voir point précédent)

- Demande d'un accès plus facile à l'école pour les 2 roues et d'une piste cyclable de Scarpoche jusqu'à l'école. => Monsieur Cagnard prend en compte cette demande et explique qu'un Comité citoyen va être activé pour répertorier les zones dangereuses dans la commune et trouver des solutions selon qu'elles sont départementales, communales ou privées.